



DU 21/03/2019

Mr MALFAIT, nouveau secrétaire animateur du CHSCT, nous a présenté le nouveau règlement intérieur. Dans l'attente de la fusion des CT et CHS lors des prochaines élections professionnelles, les instances continuent à fonctionner normalement.

La note des orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2019 et de son annexe présente les actions basées sur 2 grands axes :

1) Renforcement et accompagnement de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels en faisant évoluer la méthodologie d'évaluation et de la prévention, prévenir les risques récurrents et les plus graves, prendre en compte les risques particuliers liés à certains métiers, améliorer l'aménagement des postes de travail, prévenir les troubles musculo-squelettiques, poursuivre les travaux engagés en matière de prévention du risque amiante et des autres cancérrogènes, faciliter les interventions sur les collectifs de travail en difficulté et lutter contre les agissements sexistes au travail.

2) Développer une culture de prévention en sensibilisant l'ensemble des agents à la santé et à la sécurité au travail, amélioration des connaissances des acteurs de prévention, enrichissement des compétences des assistants de prévention, par l'appui aux encadrants pour mieux prendre en compte les conditions de travail dans la conduite des projets et mise à disposition des encadrants d'outils permettant la détection et la prévision en matière de RPS et favorisant l'existence de bonnes conditions de vie au travail.

Le médecin de prévention présente son rapport annuel 2018. Compte tenu de ses attributions elle consacre 40 % de son temps à notre département.

3 collectifs sont concernés par des Risques PsychoSociaux (RPS). Le médecin de prévention relève que le changement de filière est un risque RPS même si des formations sont prévues.

Concernant les risques professionnels, une révision du cadrage des fiches est en cours de modification. Ces risques seront examinés lorsque la note sera publiée.

16 fiches de signalement ont été recensées depuis la dernière séance plénière. La majorité concerne des insultes et menaces des redevables. Par contre il est noté une augmentation des problèmes relationnels et conflictuels entre collègues qui démontre un profond mal être au travail. Concernant les accidents du travail, la principale cause est le risque canin qui nécessite une formation adaptée.

Les acteurs de prévention exposent le compte rendu de leur visite sur deux postes du département dont pour un la solution est une nouvelle installation dans des locaux plus adaptés. La direction est toujours à la recherche de nouveaux locaux

Les

Un point sur les risques psychosociaux est fait sur deux postes comptables et deux services des services fiscaux. Des solutions sont proposées pour diminuer ces risques qui ont des origines diverses.

Une visite est programmée dans ces deux services.

Un groupe de travail immobilier s'est tenu le 26 février pour traiter les différents projets immobiliers au bâtiment Hurault et Laflotte dans le but de regrouper les services de direction à Hurault, le PCRP à Laflotte et d'accueillir la trésorerie Epinal SPL à Hurault et la trésorerie Epinal Gestion Hospitalière à Laflotte.

En dernier point à l'ordre du jour, le secrétaire fait un point sur le budget départemental. Sur un budget 2019 de 59719€, réserve de 5 % déduite, des actions ont déjà été engagées pour un montant total de 13930€.